

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 AVRIL 2022

L'an Deux Mille Vingt Deux, le 12 avril à 18h00, le Conseil Municipal, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire, le 5 avril 2022, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques de Peretti, Maire.

Présents : Monsieur Jean-Jacques de PERETTI, Monsieur Christophe NAJEM, Madame Marie-Pierre DELATTAIGNANT, Madame Marie-Pierre VALETTE, Madame Elise BOUYSSOU, Monsieur Guy STIEVENARD, Monsieur Patrick ALDRIN, Madame Marlies CABANEL, Monsieur Marc PINTA-TOURRET, Monsieur Olivier THOMAS, Monsieur Romain CARRIERE, Madame Véronique LIVOIR, Monsieur Jean-René BERTIN, Madame Claudine MULLER, Monsieur Basile FANIER, Madame Célia CASTAGNAU, Monsieur Gérard GATINEL, Madame Rachel DORLEANS, Monsieur Marc BIDOYET, Monsieur François COQ.

Procurations : Madame Fabienne LAGOUBIE à Monsieur Jean-Jacques de Peretti, Madame Nadine PERUSIN à Madame Elise BOUYSSOU, Monsieur Carlos DA COSTA à Monsieur Romain CARRIERE, Madame Julie NEGREVERGNE à Monsieur Christophe NAJEM, Monsieur Toufik BENCHENA à Monsieur Guy STIEVENARD, Madame Carole DELBOS à Madame Véronique LIVOIR.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Romain CARRIERE

2022-44 PERSONNEL COMMUNAL - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS MUNICIPAUX PERMANENTS : CREATION DE POSTES FILIERES ADMINISTRATIVE ET CULTURELLE

Rapporteur : Mme VALETTE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

AUTORISE Monsieur le Président à créer au tableau des effectifs :

- 1 emploi permanent au grade de rédacteur principal de 1^{ère} classe, relevant de la catégorie B, à temps complet (35 heures), pour être pourvu à compter du 1^{er} juin 2022 ;
 - 1 emploi permanent au grade d'assistant de conservation du patrimoine, relevant de la catégorie B, à temps complet (35 heures), pour être pourvu à compter du 1^{er} juillet 2022. Il est précisé que cet emploi sera occupé par un fonctionnaire. Toutefois, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, le conseil municipal dit qu'il pourra être pourvu par un agent contractuel de droit public sur la base de l'article L.332-14 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée. Le contrat sera alors conclu pour une durée maximale d'un an, renouvelable une seule fois dans la limite de 2 ans maximum.
- DIT que les crédits correspondants seront inscrits au Budget Primitif 2022.

2022-45 ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022 : FIXATION DU NOMBRE DE REPRESENTANTS DU PERSONNEL ET PARITARISME AU SEIN DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL LOCAL COMMUN ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT-PERIGORD NOIR, LA COMMUNE DE SARLAT-LA CANEDA ET LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIAL SARLAT-PERIGORD NOIR
[Rapporteur : Mme VALETTE](#)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

FIXE le nombre de représentants titulaires du personnel à 6, et en nombre égal de représentants suppléants ;

APPROUVE le maintien du paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants du collège employeur égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants comme suit :

Commune de Sarlat-La Canéda = 3 sièges

Communauté de Communes (EPCI) = 2 sièges

CIAS (établissement public rattaché) = 1 siège

DECIDE le recueil, par le Comité Social Territorial Commun (CST), de l'avis des représentants du collège employeur.

2022-46 OGEC - ECOLE SAINTE CROIX - DOTATION DE FONCTIONNEMENT
[Rapporteur : Mme BOUYSSOU](#)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE l'octroi d'une subvention de 58 730,96 € au titre de l'année scolaire 2021-2022 à l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique de l'Ecole Sainte Croix ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention ;

DIT que les crédits seront inscrits au Budget 2022.

2022-47 CONVENTION D'OBJECTIFS AVEC LES ASSOCIATIONS - CLUB ATHLETIQUE SARLAT-PERIGORD NOIR
[Rapporteur : Mme BOUYSSOU](#)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPROUVE le projet de convention avec le Club Athlétique Sarlat-Périgord Noir pour lequel il est proposé une subvention de fonctionnement de 34.000 €;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention.

2022-48 CONVENTION D'OBJECTIFS AVEC LES ASSOCIATIONS - FOOTBALL CLUB SARLAT-MARCILLAC
[Rapporteur : Mme BOUYSSOU](#)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPROUVE le projet de convention avec le Football Club Sarlat-Marcillac pour lequel il est proposé une subvention de fonctionnement de 27.000 €;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention.

2022-49 CONVENTION D'OBJECTIFS AVEC LES ASSOCIATIONS - FESTIVAL DU FILM DE SARLAT

Rapporteur : M. PINTA-TOURRET

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPROUVE le projet de convention avec le Festival du Film de Sarlat pour lequel il est proposé une subvention de fonctionnement de 34.100 € et une subvention exceptionnelle de 1.500 €;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention.

2022-50 FISCALITE - VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES ET ETAT 1259 COM

Rapporteur : M. le Maire

Le Conseil Municipal, à la majorité (4 contre :Gérard GATINEL, Rachel DORLEANS, Marc BIDOYET, Célia CASTAGNAU, Basile FANIER):

DECIDE de fixer, pour chacune des taxes, les taux ci-après :

- Foncier bâti : 67,72 %
- Foncier non bâti : 165,62 %

DIT que les taux ci-dessus fixés seront portés au cadre I, colonne 5 de l'état n°1259 intitulé « Etat de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022 ».

2022-51 BUDGET PRIMITIF 2022 – BUDGET GENERAL

Rapporteur : M. le Maire et Mme VALETTE

Le Conseil Municipal, à la majorité : (5 contre : Monsieur Basile FANIER, Madame Célia CASTAGNAU, Monsieur Gérard GATINEL, Madame Rachel DORLEANS, Monsieur Marc BIDOYET et 1 abstention : Monsieur François COQ) :

DIT que le Budget Primitif a été voté chapitres par chapitres en section de fonctionnement et par chapitres ou opérations en section d'investissement :

<u>Budget Général</u>		
FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE FONCTIONNEMENT
VOTE	19 194 000,00 €	18 032 913,22 €
RESTES A REALISER N-1	0,00 €	0,00 €
RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE	0,00 €	1 161 086,78 €
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT	19 194 000,00 €	19 194 000,00 €
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	RECETTES D'INVESTISSEMENT
VOTE	8 353 590,54 €	9 740 804,37 €
RESTES A REALISER N-1	1 002 227,03 €	239 195,63 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	624 182,43 €	0,00 €
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT	9 980 000,00 €	9 980 000,00 €
TOTAL DU BUDGET	29 174 000,00 €	29 174 000,00 €

2022-52 BUDGET PRIMITIF 2022 – BUDGET ANNEXE EAURapporteur : Madame VALETTE

Le Conseil Municipal, à la majorité (5 abstentions : Monsieur Basile FANIER, Madame Célia CASTAGNAU, Monsieur Gérard GATINEL, Madame Rachel DORLEANS, Monsieur Marc BIDOYET) :

DIT que le Budget Primitif « Eau » a été voté par chapitres en section d'exploitation et par chapitres ou opérations pour la section d'investissement :

Budget Annexe « Eau »		
EXPLOITATION		
	DEPENSES D'EXPLOITATION	RECETTES D'EXPLOITATION
VOTE	675 000,00 €	453 999,54 €
RESTES A REALISER N-1	0.00 €	0.00 €
RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE	0.00 €	221 000,46 €
TOTAL SECTION D'EXPLOITATION	675 000,00 €	675 000,00 €
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	RECETTES D'INVESTISSEMENT
VOTE	440 519,75 €	716 000,00 €
RESTES A REALISER N-1	237 071,01 €	0,00 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	38 409,24 €	0,00 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	716 000,00 €	716 000,00 €
TOTAL DU BUDGET	1 391 000,00 €	1 391 000,00 €

2022-53 BUDGET PRIMITIF 2022 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENTRapporteur : Madame VALETTE

Le Conseil Municipal, à majorité (5 abstentions : Monsieur Basile FANIER, Madame Célia CASTAGNAU, Monsieur Gérard GATINEL, Madame Rachel DORLEANS, Monsieur Marc BIDOYET) :

DIT que le Budget Primitif « Assainissement » a été voté par chapitres en section d'exploitation et par chapitres ou par opérations en section d'investissement :

Budget Annexe « Assainissement »		
EXPLOITATION		
	DEPENSES D'EXPLOITATION	RECETTES D'EXPLOITATION
VOTE	1 135 000,00 €	502 578,03 €
RESTES A REALISER N-1	0,00 €	0,00 €
RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE	0,00 €	632 421,97 €
TOTAL SECTION D'EXPLOITATION	1 135 000,00 €	1 135 000,00 €
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	RECETTES D'INVESTISSEMENT
VOTE	978 503,69 €	1 063 000,00 €
RESTES A REALISER N-1	76 818,60 €	0,00 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	7 677,71 €	0,00 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	1 063 000,00 €	1 063 000,00 €
TOTAL DU BUDGET	2 198 000,00 €	2 198 000,00 €

2022-54 BUDGET PRIMITIF 2022 – BUDGET ANNEXE EGLISE SAINTE MARIE
Rapporteur : Mme VALETTE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :
 DIT que le Budget Primitif « Eglise Sainte Marie » a été voté par chapitres en sections d'exploitation et d'investissement :

Budget Annexe « Sainte Marie »		
EXPLOITATION		
	DEPENSES D'EXPLOITATION	RECETTES D'EXPLOITATION
VOTE	126 000,00 €	35 156,95 €
RESTES A REALISER N-1	0,00 €	0,00 €
RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE	0,00 €	90 843,05 €
TOTAL SECTION EXPLOITATION	126 000,00 €	126 000,00 €
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	RECETTES D'INVESTISSEMENT
VOTE	91 441,15 €	93 000,00 €
RESTES A REALISER N-1	0,00 €	0,00 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	1 558,85 €	0,00 €
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT	93 000,00 €	93 000,00 €
TOTAL DU BUDGET	219 000,00 €	219 000,00 €

2022-55 BUDGET PRIMITIF 2022 – BUDGET ANNEXE CENTRE CULTUREL ET DE CONGRES
Rapporteur : Mme VALETTE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :
 DIT que le Budget Primitif « Centre Culturel et de Congrès » a été voté par chapitres en sections d'exploitation et d'investissement :

Budget Annexe « Centre Culturel et de Congrès »		
EXPLOITATION		
	DEPENSES D'EXPLOITATION	RECETTES D'EXPLOITATION
VOTE	899 455.48 €	1 126 000.00 €
RESTES A REALISER N-1	0.00 €	0.00 €
RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE	226 544.52 €	0.00 €
TOTAL SECTION EXPLOITATION	1 126 000,00 €	1 126 000,00 €
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	RECETTES D'INVESTISSEMENT
VOTE	643 655.70 €	637 119.93 €
RESTES A REALISER N-1	28 199.30 €	19 600.00 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0.00 €	15 135.07 €
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT	671 855.00 €	671 855.00 €
TOTAL DU BUDGET	1 797 855.00 €	1 797 855.00 €

2022-56 ANIMATION DU PATRIMOINE – AVENANT A LA CONVENTION RESIDENCES DE L'ART EN DORDOGNE : ELLA ET PITR 2021-2022

Rapporteur : M. PINTA-TOURRET

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

ACCEPTE les engagements pris dans cet avenant qui précise le calendrier des présentations publiques. En outre, à la suite d'une réévaluation des dépenses et d'une avance de la ville de Sarlat, la répartition des charges a été revue. La part relevant de la ville de Sarlat est de 5 035 €. Enfin, la ville de Sarlat s'engage à mettre en place les installations dans la ville et l'exposition et à communiquer autour de la Résidence d'Ella et Pitr ;

AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et signer tous les documents afférents à cette décision.

2022-57 DENOMINATION ET NUMEROTATION DES VOIES PUBLIQUES

Rapporteur : M. BERTIN

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPOUVE la dénomination attribuée aux voies publiques telle que présentée :

allée Alberto Giacometti,	avenue Simone Veil (en	chemin de Monplaisir,
allée Grace Kelly,	remplacement de la route du	chemin de Péchauriol,
allée de Desmouret,	Lot),	chemin de Pech Bas,
allée de la Chênaie,	avenue Thiers,	chemin de Pech Lafaille,
allée de la Garissade,	boulevard Eugène Leroy,	chemin de Pech Planchou,
allée des Acacias,	boulevard Henri Arlet,	chemin de Peinch,
allée des Anémones,	boulevard Nessmann,	chemin de Peyrenègre,
allée des Coquelicots,	boulevard Voltaire,	chemin de Peyrignac,
allée des Jonquilles,	centre commercial du Pontet,	chemin de pré de Cordy
allée des Maréchaux,	chemin Claude Cénac,	chemin de Provence,
allée des Myosotis,	chemin de Caminade Est,	chemin de Rivaux,
allée des Perce Neige,	chemin de Cantelauiol,	chemin des Bruges,
allée des Primevères,	chemin de Caubesse,	chemin des Chanets,
allée du Majoral Jean	chemin de Château Trompette,	chemin des Contries
Monestier,	chemin de Desmouret,	chemin des Jeunes Années,
allée du Majoral Pierre	chemin de Fontaine de	chemin des Monges,
Miremont,	Campagne,	chemin des Sables,
allée du Petit Lander,	chemin de Galilée	chemin des Tilleuls,
allée Grace Kelly,	chemin de la Combe,	chemin du Bois de Campagnac
allée Lucien Lafond,	chemin de la Croix d'Allon,	chemin du Bois de la Pouyade
avenue Aristide Briand,	chemin de la Gendronnie,	chemin du Caire,
avenue Brossard,	chemin de la Lande du	chemin du Château des Pauvres,
avenue de la Borie de Vialard,	Cambord,	chemin du Haut Vialard,
avenue de la Canéda,	chemin de la Mathalie,	chemin du Marais,
avenue de la Dordogne,	chemin de la Lascoup	chemin du Pech du Sourd,
avenue de la Gare,	chemin de la Source,	chemin du Petit Prince,
avenue de Selves,	chemin de Lasserre,	chemin du Plantier,
avenue du Colonel Beltrame,	chemin de la Rivière Haute,	chemin du Pont de Campagnac
avenue du Colonel Kauffmann,	chemin de la Trappe	chemin du Ratz,
avenue du Docteur Boissel,	chemin de l'Aussel,	chemin du Roc Bayard,
avenue du Général de Gaulle,	chemin de la Vache,	chemin du Trou de l'Ane,
avenue du Général Leclerc,	chemin de Lavignasse,	chemin Gérard de Nerval,
avenue du Périgord,	chemin de la Vigne,	chemin Jean Giono
avenue Edmond Rostand,	chemin de la Vigne du Foussat,	chemin Jean Rochefort,
avenue Gambetta,	chemin de l'Harmonie,	chemin Jean Rougié,
avenue Joséphine Baker	chemin de Loubéjac,	chemin Pascaline
(prolongement),	chemin de Loubéjac Haut,	chemin Raymond Poulidor,

côte de Caubesse
côte de Ravat,
côte de Rivaux,
côte de Toulouse,
côte du Cambord,
côte du Roc Mol,
cour André Malraux,
cour des Chanoines,
cour des Fontaines,
cour des Miracles,
cour Véronique Filozof,
impasse Anne d'Autrery,
impasse Berthe Morisot,
impasse Charles Trenet,
impasse Claude Beylie,
impasse Combe de Rieux,
impasse de Fontbrune,
impasse de Guiral Laval,
impasse de la Bouquerie,
impasse de la Combe Bougie,
impasse de la Croix d'Allon,
impasse de La Croix Rouge,
impasse de la Dordogne,
impasse de Lagardère,
impasse de la Guerre,
impasse de la Lauze,
impasse de l'Amitié,
impasse de la République,
impasse de la Source,
impasse de la Trappe Haute,
impasse de la Verperie,
impasse de la Vieille Poste,
impasse de la Vigne,
impasse de Limoges,
impasse de l'Orée du Bois,
impasse de Mallegale Haute,
impasse de Naudissou,
impasse Denis,
impasse de Péchauriol,
impasse de Péchauriol Est,
impasse de Pissevit,
impasse de Pont Saint Sacerdos,
impasse des Acacias,
impasse des Armes,
impasse des Catalpas,
impasse des Clarisses,
impasse des Enoiseuses,
impasse des Immortelles,
impasse des Jardins de
Madame,
impasse des Lauziers,
impasse des Miracles,
impasse des Mirepoises,
impasse des Pechs Sud,
impasse des Pyramides,
impasse des Soupirs,
impasse des Tourterelles,
impasse des Truffières,
route de Vignerat Montplaisir,

chemin de Mallegale Haute,
chemin de Mespech,
impasse des Vignasses,
impasse des Vignerons,
impasse des Violettes,
impasse de Turenne,
impasse du Cambourtet,
impasse du Caveur,
impasse du Colibri,
impasse du Jardin,
impasse du Lander,
impasse du Lion d'Or,
impasse du Pech Pinet,
impasse de Pont Saint-Sacerdos
impasse du Pontet,
impasse du Ratz Bas,
impasse du Roc Laumier,
impasse du Viaduc,
impasse Foyer de Bonté,
impasse Frida Kahlo,
impasse Gambetta,
impasse Gaubert,
impasse Georges Brassens,
impasse Henriette Amable,
impasse Jean Cocteau,
impasse Jean-Jacques
Rousseau,
impasse Jean Jaurès,
impasse Jean-Marcel Delmon,
impasse Jean Maubourguet,
impasse Jean-Sébastien Bach,
impasse Jean Secret,
Impasse le Ratz,
impasse Lucie Aubrac,
impasse Lucien Badaroux,
impasse Marcelle Delpastre,
impasse Mozart,
impasse Paul Gauguin,
impasse Paul Préboist,
impasse Roc Bayard,
impasse Roger Couderc,
impasse Rosa Parks,
impasse Vasco de Gama,
lotissement du Sablou,
passage de Gérard du Barry,
passage du Bourreau,
passage Emmanuel Payen,
passage Henri de Segogne,
passage Yvon Delbos,
place Bauveau,
place de la Bouquerie,
place de la Liberté,
place de la Petite Rigaudie,
place des Cordeliers,
place du 14 Juillet,
place du 5 Décembre,
place du Dr Camille Arnoul,
place du Marché aux Oies,
place du Maréchal de Lattre de

chemin Simone Signoret,
chemin Terre du Rey
place du Peyrou,
place du Tunnel
place Jacques Boissarie,
place Lucien de Maleville,
place Lucien Garrigou,
place Marc Busson,
place Marcel Crémont,
place Marguerite Dumas,
place Pasteur,
place Salvador Allende,
place Sarrazin,
place de la Grande Rigaudie,
place du Marché aux Oies,
route d'Alsace,
route d'Argentouleau,
route de Bourre,
route de Caminade,
route de Caminel,
route de Caubesse,
route de Combelongue,
route de Coste Vert,
route de Gabirolles,
route de Gourdon,
route de l'Abbé Breuil,
route de la Beune,
route de la Bonde de l'Étang,
route de la Croix d'Allon,
route de la Croix de Griffoul,
route de la Croix d'Espit,
route de la Lignée,
route de la Pujade,
route de la tannerie,
route de l'Aussel,
route de la Verperie,
route de l'Hostellerie,
route de Marquay,
route de Montfort,
route de Moussidière,
route de Négrelat,
route de Pascal,
route de Pech Planchou,
route de Peyrenègre,
route de Proissans,
route de Rochecille,
route de Sainte-Nathalène,
route des Barbals,
route des Chanets,
route des Cimes,
route des Gabirolles,
route des Martres,
route des Pechs,
route des Peyrouesses Basses,
route des Presses,
route des Rhodes,
route des Tissanderies,
route des Vergnes,
route des Vieux Chênes,

route de Villarzac,
route de Vitrac,
route du Bois d'Aillac,
route du Bois de Maisonneuve,
route du Bras de l'Homme,
route du Bugue,
route du Caire,
route du Cambord,
route du Château de
Campagnac,
route du Coustal,
rue du Docteur Georges
Pasquet,
route du Maine,
route du Moulin de Campagnac,
route du Pech de l'Aze,
route du Pech Eternel,
route du Pech Pinet,
route du Perrier,
route du Pigner des Rhodes,
route du Pont de Campagnac,
route du Ratz Haut,
route du Sudalissant,
route du Suquet,
route Frédéric Garcia Lorca,
route Frédéric Mistral,
route Gaston Galy (en lieu et
place de la route du Château
Trompette),
route Napoléon,
route Pentue,
rue Adrien Thomas,
rue Alain Mimoun,
rue Albéric Cahuet,
rue Alphonse Daudet,
rue André Breton,
rue André Liarsou,
rue Antoine de Saint-Exupéry,
rue Auguste Renoir,
rue Barry,
rue Bernard Palissy,
rue Bertrand de Born,
rue Blaise Pascal,
rue Charles Péguy,
rue Charles Trénet,
rue Charlie Chaplin,
rue Claude Debussy,
rue Claude Monet,
rue Combe de Rieux,
rue Commandant Cousteau,
rue Cyrano de Bergerac,
rue d'Amery,
rue d'Albusse,
rue de Blanchet,
rue de Cahors,
rue de Cordil,
rue Lucien Dubois,
rue Ludovic Sarlat,
rue Magnanat,

Tassigny,
rue de Fage,
rue de Gascogne,
rue de l'Abbaye,
rue de l'Abbé Audierno,
rue de l'Abbé Surgier,
rue de la Boétie,
rue de la Brande,
rue de la Calprenède,
rue de la Charité,
rue de la Cuze,
rue de la Libération,
rue de la Liberté,
rue de la Paix,
rue de la Plane,
rue de la Poulgue,
rue de la République,
rue de la Rochelle,
rue de la Trappe,
rue de la Verperie,
rue de la Vigne,
rue de Blanchet,
rue de l'Election,
rue de l'Olivier,
rue de Meysset,
rue Denis Papin,
rue des Armes,
rue des Consuls,
rue des Cordeliers,
rue des Ecus,
rue des Frères Chambon,
rue des Frères Lumière,
rue des Mazels,
rue des Pechs de Madrazes,
rue des Templiers,
rue des Trois Conils,
rue de Turenne,
rue de Vienne,
rue du Breuil,
rue du Chaisier,
rue du Château,
rue du Collège,
rue du Commandant Maratuel,
rue du Commandant Raynal,
rue du Dr Jean Burg,
rue du Docteur Pasquet,
rue du Docteur Schweitzer,
rue du Général Henri Chollet,
rue du Jardin de Madame,
rue du Limonadier (en lieu et
place d'une partie de la ruelle
Jean Jaurès),
rue du Minage,
rue du Moulin à Vent,
rue du Présidial,
rue des Réservoir,
rue du Siège,
rue du Stade,
rue du Troubadour Cairels,

route de Tamniés,
route de Temniac,

rue du 26ème Régiment
d'Infanterie 1944,
rue du 26 Juin 1944,
rue du 8 Mai 1945,
rue Edmond Michelet,
rue Edouard Malgouyat,
rue Emile Faure,
rue Emile Seroux,
rue Emile Zola,
rue Emmanuel Lasserre,
rue Eugène Delacroix,
rue Fénelon,
rue Fernand Léger,
rue Fleming,
rue Fontaine de l'Amour,
rue Fournier Sarlovèze,
rue Gabriel Tarde,
rue Gallière,
rue Gaubert,
rue Georges Sand,
rue Gérard Philippe,
rue Guillaume et Jean Detraves,
rue Guy de Maupassant,
rue Guy Pierre Deluc,
rue Hélène Rochette,
rue Henri De Toulouse Lautrec,
rue Henri Matisse,
rue Jacques Anquetil,
rue Jacques Brel,
rue Jacques Monod,
rue Jean-Baptiste Delpeyrat,
rue Jean Carmet,
rue Jean de la Fontaine,
rue Jean Gabin,
rue Jean-Jacques Rousseau,
rue Jeanne Moreau,
rue Jules Verne,
rue Jean Jaurès,
rue Jean Joseph Escande,
rue Jean Leclair,
rue Jean Mermoz,
rue Jean Moulin,
rue Jean Racine,
rue Jean Tarde,
rue Jean Vilar,
rue Lachambeaudie,
rue Lakanal,
rue Landry,
rue Lino Ventura,
rue Tournepike
ruelle des Armes,
ruelle des Cacalous,
rue Louis Arlet,
rue Louis Bonnel,
rue Louis de Champagne,
rue Louis Mie,

rue Marc Delbreil,
rue Marcel Cerdan,
rue Marcel Pagnol,
rue Maurice Ravel,
rue Molière,
rue Montaigne,
rue Munz,
rue Nicolas de Stael,
rue Notre Dame,
rue Notre Dame de Temniac,
rue Occitane,
rue Pablo Picasso,

rue du Tunnel,
rue Papucie,
rue Paul Cézanne,
rue Paul Eluard,
rue Paul Emile Victor,
rue Paul Valéry,
rue Paul Verlaine,
rue Peyrats,
rue Philippe Melot,
rue Pierre Brossolette,
rue Pierre et Marie Curie,
rue Pierre Rossignol,
rue Pierre Semard,
rue René Cassin,
rue Roger Bissière,
rue Roland Garros,

rue Louison Bobet,
rue Rossignol,
rue Rousset,
rue Saint-Cyprien,
rue Salamandre,
rue Sirey,
rue Stéphane Hessel,
rue Sylvain Cavaillez,
rue Sylvia Montfort,
rue Tourny,
rue Victor Hugo,
rue Vincent Van Gogh,
rue Xavier Vial,
square Sœur Emmanuelle

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
DIT que la présente délibération annule et remplace les délibérations des 1er février 2019, 29 juin 2019, 29 septembre 2020 et 19 février 2021.

2022-58 DENOMINATION ET NUMEROTATION DES VOIES PRIVEES

Rapporteur : M. BERTIN

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPOUVE la dénomination attribuée aux voies privées telle que présentée :

allée Pierre Anquez,
allée des Cosmos,
allée des Grands Chênes,
allée Suzanne Lenglen,
chemin de Font Margout,
chemin de la Forge,
chemin de la Louise,
chemin des Amoureux,
chemin des Beaux Détours,
chemin des Cèpes,
chemin des Méandres,
chemin du Bonheur,
chemin du Nid Douillet,
chemin Elsa Triolet,
chemin Guy Georgy,
chemin Marcel Deviers,
chemin Marguerite Yourcenar,
chemin Marie Boulard,
chemin Robert Merle,
impasse Alan Turing,
impasse Anne Franck,
impasse Arthur Rimbaud,
impasse Claude Bernard,
impasse Colette,
impasse d'Artagnan,
impasse de la Bérane,
impasse de la Bohême,
impasse de la Comédie,

impasse des Camélias,
impasse des Chanterelles,
impasse des Ecureuils,
impasse des Epicuriens,
impasse des Feuillardiers,
impasse des Fleurs,
impasse des Garennes,
impasse des Lilas,
impasse des Merveilles,
impasse des Narcisses,
impasse des Ormes,
impasse des Reinettes,
impasse des Rhodes Hautes,
impasse des Roses,
impasse des Sourciers,
impasse des Truffières,
impasse du Chariot,
impasse du Clos,
impasse du Coulobre,
impasse du Croquant,
impasse du Drac,
impasse du Faneur,
impasse du Laboureur,
impasse du Lébérou,
impasse du Mas Cavailé,
impasse du Muguet,
impasse du Pech d'Embirou,
impasse du Petit Bois,

impasse François Bordes,
impasse Françoise Dolto,
impasse Gabriel Leulier,
impasse Gandhi,
impasse Georges Charpak,
impasse Georges Seurat,
impasse Guy Hatchi,
impasse Henri Miller,
impasse Jacky Porret,
impasse Jacqueline Auriol,
impasse Jacqueline de Romilly,
impasse Jean Galmot,
impasse Jean Maubourguet,
impasse Jeanne Barret,
impasse Jeanne Chauvin,
impasse Léonard de Vinci,
impasse Levi-Strauss,
impasse Lou Béral,
impasse Maria Callas,
impasse Marie Curie,
impasse Michel-Ange,
impasse Moussidière Basse,
impasse Moussidière Haute,
impasse Nicolas Copernic,
impasse Paul Roque,
impasse Raphael,
impasse Romy Schneider,
impasse Roxane,

impasse de la Fête des Pains,
impasse de la Fraternité,
impasse de l'Alambic,
impasse de la Lune,
impasse de La Mas,
impasse de la Pie qui chante,
impasse de la Pinède,
impasse de l'Etang,
impasse des Agapes,
impasse des Bruyères,

impasse du Petit Nice,
impasse du Plaqueminier,
impasse du Quercy,
impasse du Soleil Levant,
impasse du Trotteur,
impasse du Vieux Lavoir,
impasse Elisa Deroche,
Impasse Elisa Lemonnier,
impasse Erik Satie,
impasse François Augiéras,

impasse Stephen Hawking,
impasse Thomas Edison,
passage Madeleine Brès,
place de la Gare des Voyageurs,
résidence Les Hauts de Sarlat,
résidence Montaigne,
rue Louise Michel.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

DIT que la présente délibération annule et remplace les délibérations des 28 juin 2019, 29 septembre 2020 et 19 février 2021.

2022-59 ECLAIRAGE PUBLIC – EXTENSION ROUTE NAPOLEON

Rapporteur : M. BERTIN

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

SOLLICITE le SDE 24 afin d'engager les études techniques qui permettront à la commission d'attribution de décider de l'éligibilité du projet et de son inscription éventuelle dans les futurs programmes d'investissement ;

DECIDE de confier le projet au Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne ;

MANDATE Monsieur le Maire pour effectuer les démarches nécessaires auprès dudit syndicat.

2022-60 AFFAIRES FONCIERES – DEVIATION SUD : REGULARISATION DE VOIRIE IMPASSE JEAN SECRET

Rapporteur : M. BERTIN

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

ACCEPTE d'acquérir les parcelles cadastrées section DW 159, 194 et 223 ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaire à la poursuite de cette affaire.

2022-61 AFFAIRES FONCIERES – CESSION D'UN CHEMIN RURAL « LES RHODES » - AVIS AVANT ENQUETE PUBLIQUE

Rapporteur : M. BERTIN

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE de lancer l'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural au lieu-dit « Les Rhodes » ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaire à la poursuite de cette affaire

2022-62 AFFAIRES FONCIERES – REGULARISATION DE VOIRIE ROUTE GASTON GALY
Rapporteur : M. BERTIN

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE d'acquérir les parcelles ci-dessus indiquées auprès des propriétaires concernés au prix forfaitaire de 15 € par propriétaire ;

DIT que l'acte authentique sera passé en la forme administrative conformément aux articles L.1311-13 du code général des collectivités territoriales et L.1212-1 du code général de la propriété des personnes publiques ;

AUTORISE Madame LAGOUBIE, Adjointe au Maire en charge des affaires foncières à signer tous les documents nécessaires à la poursuite de cette affaire

2022-63 AFFAIRES FONCIERES – REGULARISATION DE VOIRIE IMPASSE DES RHODES HAUTES

Rapporteur : M. BERTIN

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE d'acquérir les parcelles auprès des propriétaires concernés au prix forfaitaire de 15 € par propriétaire ;

DIT que l'acte authentique sera passé en la forme administrative conformément aux articles L.1311-13 du code général des collectivités territoriales et L.1212-1 du code général de la propriété des personnes publiques ;

AUTORISE Madame LAGOUBIE, Adjointe au Maire en charge des affaires foncières à signer tous les documents nécessaires à la poursuite de cette affaire.

Décisions du Maire en vertu des délégations qui lui ont été confiées par le Conseil Municipal (article L 2122.22 du CGCT) depuis la dernière séance :

Exercice DPU Immeuble BESSON

Conformément à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, le compte-rendu du Conseil Municipal est affiché en mairie sur les panneaux officiels prévus à cet effet.